

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 25 janvier 2019	N° 2019-27

Convocation du 18 janvier 2019

Aujourd'hui vendredi 25 janvier 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kevin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOL, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET
Mme Claude MELLIER à M. Max GUICHARD
M. Michel DUCHENE à M. Dominique ALCALA
Mme Béatrice DE FRANÇOIS à Mme Josiane ZAMBON
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Didier CAZABONNE
Mme Martine JARDINE à Mme Isabelle BOUDINEAU
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à M. Daniel HICKEL
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Christophe DUPRAT à Mme Dominique IRIART à partir de 12h25
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 12h00
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h40
M. Erick AOUIZERATE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 12h00
M. Nicolas BRUGERE à Mme Virginie CALMELS jusqu'à 10h45
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 10h35
Mme Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 10h30
M. Vincent FELTESSE à M. Arnaud DELLU à partir de 12h20
M. Philippe FRAILE-MARTIN à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 10h45
Mme Magali FRONZES à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 12h10
M. Guillaume GARRIGUES à M. Alain CAZABONNE à partir de 12h00
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h15
M. Bernard LEROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h25
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 janvier 2019	Délibération
	Secrétariat général Direction Conseil et organisation	N° 2019-27

**Signature de la charte pessacaise de lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité
- Décision - Autorisation**

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, Bordeaux Métropole est engagée dans la promotion de l'égalité et de la diversité et a déposé fin décembre 2018 un dossier de candidature aux labels Afnor (Association française de normalisation) qui se réfèrent à ces sujets.

A ce titre, elle accompagne les communes qui le souhaitent notamment :

- en co-animant avec la Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale un réseau local de partenaires institutionnels travaillant sur les questions d'égalité. Les communes volontaires de l'agglomération font partie de ce réseau : Bordeaux, Cenon, Le Bouscat, Mérignac, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Talence. Le réseau Mix'Egalité a pour objet le partage d'informations, de bonnes pratiques, de formations et l'organisation d'événements communs...
- en tant que partenaire, en participant, quand elle y est invitée, aux rencontres et groupes de travail organisés par les communes sur leur territoire.
- en travaillant à la réalisation d'une cartographie de l'accès au droit sur le territoire de l'agglomération, qui sera mise à disposition des communes.

Ce rôle d'accompagnement est désormais affirmé officiellement dans le plan métropolitain de prévention et de lutte contre les discriminations (4^{ème} axe : « Accompagner les communes volontaires dans leurs actions relatives à l'égalité et à la lutte contre les discriminations »), adopté par le Conseil de Bordeaux Métropole le 30 novembre 2018.

La Métropole a ainsi intégré depuis deux ans le réseau animé par la ville de Pessac, qui regroupe partenaires et acteurs de terrain pessacais.

Aujourd'hui, la ville de Pessac souhaite se doter d'une charte de prévention et de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité et invite la Métropole à en devenir signataire.

L'objet de cette charte est de rappeler les grands axes de travail de la ville et définir les engagements collectifs des partenaires signataires. Il est ainsi attendu que ces derniers participent activement au réseau, engagent une démarche en interne, agissent face aux discriminations, communiquent et informent sur l'égalité et la non-discrimination. La Métropole remplit déjà ces attentes.

Aussi, il vous est proposé de signer la charte pessacaise afin de montrer l'engagement métropolitain sur tout le territoire de l'agglomération.

Cette démarche sera également portée en complément au dossier métropolitain de candidature aux labellisations égalité professionnelle femmes/hommes et diversité.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2018-714 du 30 novembre 2018 adoptant le plan de prévention et de lutte contre les discriminations,

VU le plan métropolitain de prévention et de lutte contre les discriminations,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE Bordeaux Métropole apporte son soutien aux communes engagées dans la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations,

DECIDE

Article unique : d'autoriser le Président à signer la charte pessacaise de prévention et de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur JAY;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 janvier 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 30 JANVIER 2019	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 30 JANVIER 2019	le Vice-président,
	Monsieur Jean-François EGRON